

INDONÉSIE

Un premier geste pour réparer les erreurs du passé : les autorités libèrent des prisonniers

Index AI : ASA 21/21/99

Amnesty International a déclaré jeudi 25 mars 1999 qu'avec l'annonce de la libération de 52 prisonniers d'opinion et prisonniers politiques, parmi lesquels 10 hommes âgés incarcérés depuis trente ans, l'Indonésie faisait un pas en avant vers une réforme dans le domaine des droits humains.

« La remise en liberté de ces prisonniers prouve que le gouvernement reconnaît la nécessité de réparer les erreurs du passé et de mettre fin notamment à l'incarcération des personnes qui ont été condamnées, à l'issue de procès politiques inéquitables, en raison de leurs activités et convictions pacifiques, a ajouté l'Organisation.

« Le gouvernement du président Habibie doit veiller désormais à ce que de telles violations des droits fondamentaux ne se renouvellent pas et à ce que plus jamais des Indonésiens ne soient placés derrière les barreaux uniquement du fait de leur désaccord avec le gouvernement », a souligné Amnesty International en demandant que les textes législatifs ayant permis ces incarcérations soit abrogés. En dépit de l'annonce de ces libérations, au moins 20 prisonniers d'opinion indonésiens et timorais sont toujours incarcérés, parmi lesquels Budiman Sudjatmiko, dirigeant du Partai Rakyat Demokratik (PRD, Parti démocratique du peuple).

« L'occasion se présente pour l'Indonésie de rompre véritablement avec un passé marqué par la répression en libérant tous les prisonniers d'opinion qui se trouvent encore derrière les barreaux », a ajouté l'Organisation, qui a exhorté les autorités à mettre en place un système judiciaire indépendant et à réformer au plus vite la législation et les institutions afin qu'elles protègent la liberté d'opinion et d'expression.

Le gouvernement devrait en outre s'assurer de la révision, par une institution indépendante, des condamnations prononcées à l'encontre de plus de cent prisonniers politiques d'Indonésie et du Timor oriental incarcérés à l'issue de procès politiques inéquitables.

Parmi les prisonniers libérés figurent 40 habitants de l'Aceh accusés d'activités sécessionnistes. Deux d'entre eux, Hazbi Abdullah et Mulkan Usman, ont été arrêtés en 1990, ont subi de graves tortures puis ils ont été condamnés respectivement à dix-sept et quinze ans d'emprisonnement. Tous deux étaient des prisonniers d'opinion. Leur libération a été annoncée vingt-quatre heures avant la venue du président Habibie dans la province.

« Nous sommes ravis que le gouvernement indonésien prenne des mesures pour réparer les violations des droits humains effroyables qui ont été perpétrées en Aceh », a déclaré Amnesty International, avant de préciser que « la libération des prisonniers ne [constituait] cependant qu'un premier pas ».

Pour réparer les erreurs commises par le passé il faudrait également que des mesures soient prises pour faire toute la lumière sur le sort des personnes tuées ou « disparues », déférer les responsables à la justice et indemniser les victimes et leurs familles.

Complément d'information

Parmi les 52 prisonniers dont la libération a été annoncée figurent 10 hommes âgés incarcérés en relation avec le coup d'État présumé de 1965. La plupart d'entre eux ont passé plus de trente ans derrière les barreaux ; ils sont tous en mauvaise santé.

Depuis l'arrivée au pouvoir du président Habibie en mai 1998, le gouvernement indonésien a remis en liberté des prisonniers et levé les restrictions liées à la liberté conditionnelle d'anciens prisonniers. Au total, environ 230 personnes ont bénéficié de ces mesures.

Au moins 18 prisonniers d'opinion indonésiens, dont huit membres du Parti démocratique du peuple et d'organisations affiliées, sont toujours incarcérés alors que ce parti politique est dûment enregistré comme tel et doit participer aux élections législatives de juin 1999. Des dizaines de prisonniers politiques indonésiens déclarés coupables à l'issue de procès iniques sont eux aussi toujours emprisonnés.

AMNESTY INTERNATIONAL
BULLETIN D'INFORMATIONS 59/99

Deux hommes originaires du Timor oriental purgent encore une peine d'emprisonnement en raison de leur participation non violente à des activités politiques, et quelque 60 Timorais de l'Est demeurent incarcérés après avoir été déclarés coupables, à l'issue de procès politiques iniques, de participation à des infractions violentes l